

Basketball en fauteuil roulant Canada

Politique sur l'inclusion, la diversité, l'équité et l'accessibilité (IDEA)

Principes directeurs

En tant qu'organisme qui croit en l'inclusion comme valeur fondamentale, Basketball en fauteuil roulant Canada (BFRC) s'est engagé à développer, maintenir et appuyer une culture d'inclusion, de diversité, d'équité et d'accessibilité, dans la mise en œuvre de ses programmes et la prestation de ses services à l'intention de tous les Canadiens.

BFRC s'efforcera de bâtir et de promouvoir une culture où chaque personne, handicapée ou non, ait des chances égales de participer.

BFRC se fera le champion de l'entière diversité dynamique du Canada et fera progresser un sport juste, équitable et accessible.

BFRC reconnaît l'inclusion et la diversité comme des points forts de notre communauté, qui permettent à l'organisation de faire participer un grand nombre de personnes au sport, indépendamment du handicap, de la race, de l'ascendance, du lieu d'origine, de la couleur, de l'origine ethnique, de la citoyenneté, de la croyance, du sexe, de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre, de l'expression de genre, de l'âge, de l'état matrimonial ou de l'état familial.

But

Basketball en fauteuil roulant Canada, un organisme national qui exerce ses activités et dessert ses intervenants dans les deux langues officielles (français et anglais), s'est engagé à encourager l'inclusion, la diversité, l'équité et l'accessibilité dans son administration, ses politiques, ses programmes et ses activités. Le but de la présente politique est de s'assurer que Basketball en fauteuil roulant Canada offre aux groupes sous-représentés une gamme complète et équitable d'occasions de participer et de diriger, et prenne les mesures nécessaires pour bénéficier de divers points de vue, compétences et expériences dans sa gouvernance, ses programmes et ses opérations.

Définitions

Les termes suivants ont ces significations dans ce document :

- a) « *personnes* » – désigne tous les membres, tels que définis par les règlements administratifs de BFRC, ainsi que tous les participants inscrits engagés dans des activités avec BFRC, y compris, mais sans s'y limiter, les athlètes, les entraîneurs, les arbitres, les bénévoles, les directeurs, les gestionnaires et les administrateurs;
- b) « *diversité* » – la présence et l'intégration de diverses personnes ayant des caractéristiques personnelles différentes, en particulier les groupes sous-représentés, dans un groupe ou une organisation;
- c) « *inclusion* » – l'accueil de personnes ayant diverses caractéristiques personnelles, dans un groupe ou une organisation, en créant un environnement propice à leur pleine participation;
- d) « *équité* » – adaptation à un environnement pour permettre l'impartialité envers les personnes ayant diverses caractéristiques personnelles;

- e) « *accessibilité* » – la conception de produits, de dispositifs, de services ou d'environnements qui préviennent et éliminent les obstacles pour les personnes handicapées;
- f) « *groupes sous-représentés* » – les groupes sous-représentés comprennent les femmes, les personnes de faible statut socioéconomique, les Autochtones, les personnes handicapées, les minorités visibles, les nouveaux arrivants au Canada et les membres de la communauté LGBTQI2S.

Application et portée

BFRC s'engage à intégrer l'inclusion, la diversité, l'équité et l'accessibilité dans ses opérations, ses activités et parmi ses partenaires provinciaux et nationaux.

Cette politique s'applique à toutes les personnes à BFRC, y compris, mais sans s'y limiter, le personnel, les membres du conseil d'administration, les bénévoles, les athlètes, les entraîneurs et les officiels.

BFRC prendra des mesures raisonnables d'adaptation pour toute personne, lorsque de telles mesures favoriseraient l'inclusion, la diversité, l'équité et l'accessibilité dans les programmes et/ou les opérations de BFRC.

Limites

Les politiques et les règlements de la Fédération internationale s'appliquent à l'admissibilité à la sélection des équipes nationales (I.W.B.F., CPC, CIP).

Responsabilités

Basketball en fauteuil roulant Canada s'engage à ce qui suit :

- a) interdire la discrimination sous toutes ses formes;
- b) veiller à ce que l'inclusion, la diversité, l'équité et l'accessibilité soient des considérations clés lors de l'élaboration, de la mise à jour ou de l'application de ses politiques, de la mise en œuvre de ses programmes et de la prestation de ses services;
- c) communiquer la présente *politique* au personnel, aux administrateurs et aux membres de BFRC et éduquer le personnel, les administrateurs et les membres de BFRC à propos de l'importance de l'inclusion, de la diversité, de l'équité et de l'accessibilité et les implications en termes de pratiques, de politiques, de procédures et de normes de comportement;
- d) tenir à jour les documents organisationnels et le site Web de BFRC, d'une manière qui favorise un langage et des images inclusifs, diversifiés, équitables et accessibles;
- e) appuyer l'inclusion, la diversité, l'équité et l'accessibilité pour tous les participants, ce qui comprend des secteurs de population qui sont identifiés par Sport Canada comme des populations sous-représentées;
- f) s'efforcer d'accroître les possibilités de participation au leadership et aux programmes de BFRC, c'est-à-dire :
 - a. veiller à ce que la réalisation de l'égalité des chances soit une considération clé lors de l'élaboration, de la mise à jour ou de la mise en œuvre des programmes, des politiques et des projets de BFRC;
 - b. s'assurer que sa structure de gouvernance encourage et favorise la participation pleine et égale de tous les participants, y compris les populations sous-représentées;
 - c. intégrer les principes de l'équité dans toutes les stratégies, les plans et les mesures que prend l'organisation, qu'ils se rapportent aux programmes techniques, aux

- opérations, à la gestion des affaires, à la commandite, au marketing, aux médias ou aux communications;
- d. chercher des occasions d'améliorer la diversité lors du recrutement pour des postes de travail ou de bénévolat dans l'organisation;
 - e. encourager une représentation équilibrée des genres dans son conseil d'administration et tous ses comités.

Résolution concernant l'inclusion, la diversité, l'équité et l'accessibilité

BFRC examinera toutes les incidences de comportement discriminatoire, conformément à son [Code de conduite](#) et sa [Politique sur la discipline et les plaintes](#).

Manuel de politiques sur le sport sécuritaire

Basketball en fauteuil roulant Canada (BFRC) croit que le sport devrait être exempt de harcèlement, d'abus ou de discrimination de quelque nature que ce soit. Nous sommes déterminés à travailler avec la communauté sportive et avec nos intervenants pour favoriser un environnement sécuritaire, accueillant et inclusif, pour tous ceux qui participent au basketball en fauteuil roulant au Canada, y compris nos athlètes, nos entraîneurs, nos officiels, notre personnel et nos bénévoles.

Ce [Manuel de politiques sur le sport sécuritaire](#) de BFRC contient des politiques pour l'ensemble de la communauté du basketball en fauteuil roulant, qui s'appliquent d'un océan à l'autre, de l'équipe nationale au niveau du club. Les politiques visent à promouvoir un environnement sportif sécuritaire d'une manière qui permet la prise de mesures cohérentes, immédiates, appropriées et significatives en cas de problème, mais aussi la prévention de problèmes, par la communication des normes de comportement attendues à tous les participants organisationnels.

Évaluation

Le conseil d'administration de BFRC surveillera et évaluera continuellement ses progrès en matière d'inclusion, d'équité, de diversité et d'accessibilité.

Examen et modifications

L'examen et les modifications doivent avoir lieu deux fois par année, en consultation avec le personnel, les membres des groupes sous-représentés et le conseil d'administration. Le prochain examen aura lieu le 30 juin 2024.